



ANGELOR LA FINANCE AU SERVICE DU BIEN COMMUN



CONTACTS PRESSE

Agence Plus2sens

Leslie Brunner - leslie@plus2sens.com - 06 76 33 55 15

Catherine Berger-Chavant - catherine@plus2sens.com - 06 08 82 75 38

Angelor

Sébastien Bonte - contact@angelor.fr - 04 78 59 40 90



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

P.3

UNE HISTOIRE ATYPIQUE
DANS LE MONDE DE LA FINANCE

P.4-5

3 QUESTIONS À SÉBASTIEN BONTE,
PRÉSIDENT-FONDATEUR D'ANGELOR

P.6

ANGELOR, ENTREPRISE A MISSION
QUI PLACE LA FINANCE AU SERVICE
DU BIEN COMMUN

P.7

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT
DE PROXIMITÉ, BASÉE SUR L'HUMAIN...

P.8

...DANS DES SECTEURS STRATÉGIQUES
POUR L'HOMME

P.9-10

CES START-UPS DANS LESQUELLES
ANGELOR A INVESTI

P.11-13

CHIFFRES CLÉS

P.14-15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE D'INVESTISSEURS ENTREPRENEURS ENGAGÉS ANGELOR DEVIENT SOCIÉTÉ DE GESTION

Angelor a déposé un dossier de demande d'agrément AMF société de gestion* afin d'avoir plus de moyens à apporter aux start-ups financées.

Acteur lyonnais du capital risque, Angelor est devenu un acteur de référence ces dernières années, en investissant des montants d'amorçage compris entre 200 000 € et 1 M€ par start-up. Mais avec le bon développement des start-ups ainsi financées, Angelor s'est vue confrontée au manque de moyens pour suivre les tours de financement suivants, entraînant des problèmes de dilution, de gouvernance et de droits financiers qui empêchaient les actionnaires de Angelor de profiter de la création de valeur initiée.

« C'était le bon moment pour déposer ce dossier d'agrément à l'AMF pour devenir société de gestion ! Nous avons en effet la chance d'avoir déjà la confiance de plusieurs institutionnels, qui peuvent ainsi s'allier à notre actionariat historique de dirigeants expérimentés d'entreprises établies. Les success stories vécues ces 12 derniers mois sont de bonnes preuves de notre qualité de sélection et d'accompagnement ! L'équipe Angelor s'est aussi renforcée ces 4 dernières années et elle est aujourd'hui reconnue pour son professionnalisme », poursuit Sébastien Bonte, Président-Fondateur d'Angelor.

Angelor vise une accélération de son développement grâce à ce nouveau statut.

Le passage en statut société de gestion va permettre d'accélérer le développement d'Angelor en alliant le capital expériences de ses Partners au capital financier des institutionnels. Grâce au statut de société de gestion* le groupe pourra en effet monter des fonds type FPCI - multithématiques, sectoriels ou dédiés, par exemple pour un family office** qui voudrait avoir sa partie «Capital Innovation» ou un industriel qui voudrait soutenir l'innovation dans son secteur en profitant de la création de valeur. Angelor pourra ainsi investir des montants d'environ 500k€ en amorçage (start-ups), mais poursuivre le financement jusqu'à des montants de 2,5M€ dans les Série A des meilleures start-ups en phase dites de « scale-ups ».

Une croissance déjà concrète

Après avoir investi plus de 20 M€ en 10 ans, Angelor vise ainsi à investir 50 M€ dans les 3 ans à venir, dans environ 25 start-ups, essentiellement de la région Auvergne Rhône Alpes. Ces investissements se feront dans 3 secteurs à enjeux sociétaux : la santé, l'alimentation et l'environnement. Après cette nouvelle étape, Angelor peut désormais viser les 500 M€ sous gestion dans les 10 ans qui viennent, et ainsi conforter sa place d'acteur de référence dans le capital innovation.

*L'agrément société de gestion est soumis à des conditions suspensives

**Family office = société gérant la fortune d'entrepreneurs ayant revendu leurs entreprises

UNE HISTOIRE ATYPIQUE DANS LE MONDE DE LA FINANCE

Angelor a été créée en janvier 2008 par Sébastien Bonte, un entrepreneur issu de familles d'entrepreneurs du nord de la France et de Lyon. Après 12 ans d'expériences en entreprises industrielles et à l'international, Sébastien Bonte a l'intuition qu'il faut sortir des systèmes financiers anonymes et spéculatifs à court terme. La chute de Lehman Brothers - l'année du lancement d'Angelor, le conforte dans ce besoin d'une finance de proximité, à visage humain. Il utilise alors ses réseaux familiaux et de grandes écoles dont il est diplômé (EM Lyon, INSEAD) pour mettre en lien les entrepreneurs qui se lancent, avec des chefs d'entreprises expérimentés, et ainsi redonner du sens à la finance.

Par son activité, Angelor aide les dirigeants de jeunes start-ups à transformer leurs idées en entreprises pérennes. **L'originalité de son approche réside dans l'accompagnement au quotidien de ces entrepreneurs par 300 dirigeants actionnaires dans 3 secteurs principaux : la santé, l'agro-alimentaire et l'environnement.**

Depuis 2008, Angelor a connu une croissance régulière, avec une forte accélération ces 3 dernières années. **C'est aujourd'hui un acteur lyonnais de référence dans le capital risque, reconnu pour la qualité de son équipe, de son actionariat et des entrepreneurs financés, devenus pour certains dirigeants de PME de référence sur leurs activités.**

Au vu de sa forte croissance, Angelor s'est inscrite en 2021 comme société à mission avec pour raison d'être « la finance au service du bien commun ». L'objectif est d'éviter de tomber dans le piège de la financiarisation, en fédérant toutes les parties prenantes autour de cet objectif ancré dans une mission et des engagements communs.

En avril 2022, Angelor franchit une nouvelle étape en obtenant l'agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de « société de gestion* » et souhaite augmenter son impact en investissant plus dans les secteurs à enjeux sociétaux de la santé, l'alimentation, l'environnement mais aussi d'élargir au secteur de l'éducation et la formation - « le 4^{ème} pilier du développement pour un monde meilleur ».



ANGELOR EN 3 ÉTAPES CLÉS

2008-2010

GENÈSE d'Angelor, sur le modèle de plateforme d'intermédiation entre cédants d'entreprises et entrepreneurs. Le marché est trop limité et Angelor évite de justesse le dépôt de bilan grâce à 2 actionnaires engagés.

2010-2018

PIVOT du modèle vers la création de sociétés d'investissements mutualisés de business angels. C'est le début du succès avec, en 8 ans, le lancement de 10 sociétés d'investissements : les premières généralistes, puis thématiques (entrepreneuriat social, tech, industrie) ou géographiques (à Paris et Avignon), avant de les spécialiser par secteur d'activités, dans la santé, l'agro-alimentaire et la transition écologique.

2018-2022

ACCÉLÉRATION de la croissance : en 4 ans, l'activité double et 4 personnes viennent renforcer l'équipe des associés opérationnels Angelor : Henry Angleys puis Aymeric Bordet et Marie Chambodut. Le cap des 20 M€ investis est franchi en 2020. Les associés inscrivent Angelor en entreprise à mission et déposent un dossier d'agrément de société de gestion* à l'AMF, qu'ils obtiennent le 29 avril 2022*.

*L'agrément société de gestion est soumis à des conditions suspensives

3 QUESTIONS A SÉBASTIEN BONTE

PRÉSIDENT-FONDATEUR
D'ANGELOR



QU'EST-CE QU'UN INVESTISSEUR RESPONSABLE ?

Un investisseur responsable, est celui qui apporte sa pierre à la construction d'une société plus juste et plus durable. C'est aussi celui qui redonne à l'argent sa place d'outil et non de finalité. C'est enfin celui qui prend soin de chaque membre de sa communauté, avec bienveillance et exigence ! En résumé, un investisseur responsable est une personne qui arrive à concilier performance financière, croissance humaine et impact sociétal.

QUELLE EST LA SPÉCIFICITÉ D'ANGELOR ?

Angelor fédère des actionnaires qui sont essentiellement des entrepreneurs et dirigeants reconnus d'entreprises établies, principalement de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces actionnaires apportent leur immense valeur ajoutée en participant à la sélection et l'accompagnement des entrepreneurs. La baseline Angelor est les investisseurs entrepreneurs engagés : nous sommes en effet investisseurs par métier, entrepreneurs par nature et engagés par conviction ! Avec notre statut de société de gestion(*), nous voulons y allier la force des institutionnels. Mais il est indispensable que chaque membre de l'écosystème Angelor s'y reconnaisse et s'engage personnellement, avec cœur et raison, et dans le respect de chacun !

QUEL EST CE BIEN COMMUN AUQUEL VEUT CONTRIBUER ANGELOR ?

Pour Angelor, le bien commun, c'est le bien de nous tous ET le bien de chacun ! Pour cela, Angelor concentre ses investissements sur les secteurs liés au développement intégral humain : sa santé, son alimentation, son environnement et son éducation demain. Mais, si nous finançons des start-ups, nous accompagnons les entrepreneur(e)s, leur gouvernance et parfois même leurs équipes. Pour que la contribution d'Angelor au bien commun soit complète, nous utilisons aussi une partie de nos richesses financières pour aider des associations à but non lucratif qui s'occupent de publics fragiles. Contribuer au bien commun pour Angelor, c'est ainsi faire que le monde financier et économique apporte sa pierre à la construction d'une société plus humaine, et donc plus durable, plus équitable et plus solidaire.

*L'agrément société de gestion est soumis à des conditions suspensives

ANGELOR, ENTREPRISE À MISSION QUI PLACE LA FINANCE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Loin d'une finance qui ne sert que les intérêts particuliers des investisseurs, Angelor vise à développer un modèle qui permette à chacune des parties prenantes d'y trouver une source d'enrichissement - au sens d'accomplissement et de croissance intellectuelle, sociale, sociétale et financière.

DÉVELOPPER UNE FINANCE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Pour garder son âme et continuer de fédérer les parties prenantes autour d'une mission où chacun se retrouve, Angelor a inscrit dans ses statuts sa raison d'être : développer une finance qui contribue à construire le bien commun. Ses engagements découlent de ce crédo : investir dans les innovations qui prennent soin de la santé, l'alimentation et l'environnement de l'Homme. « Au-delà de l'argent apporté, nous souhaitons accompagner les entrepreneurs dans le soin de leur empreinte sociale et écologique. Et Angelor s'est engagé à créer un fonds de dotation pour qu'une partie des richesses financières créées bénéficient également à des associations à but non lucratif », conclut Sébastien Bonte.

DES ENGAGEMENTS FORTS

1 - FINANCER DANS LE TEMPS :

En apportant des fonds propres qui permettent un engagement pérenne et des leviers non dilutifs. Et en mobilisant des entrepreneurs dont les activités sont liées à des enjeux sociétaux de bien commun : santé, alimentation et environnement.

2 - ACCOMPAGNER LA CROISSANCE :

Avec pour objectif de mettre en œuvre le projet de chaque entrepreneur, afin de construire des entreprises pérennes économiquement et humainement. L'accompagnement apporté par Angelor permettra également aux entreprises financées de devenir des acteurs engagés sur leurs territoires.

3 - REDISTRIBUER LES RICHESSES FINANCIÈRES CRÉÉES :

Entre les entrepreneurs, les actionnaires, les salariés et les fournisseurs... Au-delà des parties prenantes, Angelor souhaite procéder à des donations via un fonds de dotation pour soutenir les initiatives entrepreneuriales à but non lucratif (social, caritatif, sportif ou culturel) sur son territoire d'action.



UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ, BASÉE SUR L'HUMAIN...

Après avoir déployé plus de 20M€ dans 66 start-ups ces 10 dernières années, Angelor peut s'appuyer sur son histoire, son expérience et sa crédibilité pour aller plus loin !



Angelor vise ainsi à investir 100M€ dans les 5 ans, dans 50 start-ups, en intervenant :

- de 500k€ à 2,5M€ par participation, en amorçage et série A, en 1 ou 2 tours
- dans des start-ups de la santé, de l'agro-alimentaire, de l'environnement, et de l'éducation
- menées par des entrepreneurs experts de leur secteur, à fort leadership et à l'excellente capacité d'exécution
- principalement en Auvergne Rhône-Alpes,
- en étant actionnaire minoritaire, mais de référence avec un siège dans l'organe de gouvernance,
- sur une durée de 5 à 8 ans, avec une forte implication aux côtés des entrepreneurs pour les accompagner dans leur développement
- dans le respect de critères extra-financiers, afin d'accompagner nos entrepreneurs sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance



Marie Chambodut
Associée Angelor
Directrice d'investissements



Pour capitaliser sur son originalité qui fait sa force d'accompagnement humain de proximité et de qualité, l'équipe de gestion, Angelor sera appuyée par ses Partners - entrepreneurs et dirigeants, reconnus pour leurs expériences comme leurs expertises sectorielles et/ou fonctionnelles.



Les impacts humains, sociaux et environnementaux des activités seront suivis par le Comité de Mission présidé par Jean-Frédéric GEOLIER, fondateur de la société de restauration collective 1001 Repas.



Jean-Frédéric Geolier

... DANS DES SECTEURS STRATEGIQUES POUR L'HOMME

Pour mener à bien sa stratégie d'investissement et répondre aux critères qu'elle s'est fixée, Angelor investit essentiellement dans 3 secteurs :

LA SANTÉ, 5 M€ DÉJÀ INVESTIS

Angelor investit dans des start-ups de la e-santé, des dispositifs médicaux, du diagnostic, et des services à l'industrie pharmaceutique. Par exception, Angelor peut investir dans des « biotech ». La dimension éthique est un point structurant dans les décisions d'investissement.

Participations santé :

ABC Transfert, Diagnoly, Japet Médical, Mablink, Mexbrain, Gaoma, Hawkcell, Signia Therapeutics, Inovotion, Deeplink Medical, Axoltis, Sublimed, Apittrak, Neomedlight, Transcure, Vetbiobank...



Stéphane Legastelois



Nicolas Rérolle

Partners :



Philippe Archinard



Jean-Paul Briffaux



Guillaume d'Arcy



Jordan Guyon

L'ALIMENTATION, 3 M€ DÉJÀ INVESTIS « DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE » !

Dans le secteur de l'alimentation et l'agroalimentaire, Angelor investit dans des start-ups qui participent à la transition alimentaire, sur toute la chaîne « de la fourche à la fourchette ». La finalité est de mieux produire, mieux manger, et mieux consommer, avec des produits bons et sains.

Participations alimentation :

Boissons Mémé, Top Order, Ecosiag, Vrac'N Roll, Inalve, Via Terroirs, Le Petit Béret, Il Etait Un Fruit, Nextprotein, Potagers Véritable, Algama, Bou'sol Pain & Partage...



Luc Gaudemard

Partners :



Christian Barqui



Olivier Cousin



Nathalie D'Arnal



Henry D'Voire



Caroline Muller



Thierry Goubault



Jean-Frédéric Geolier



Jean-Luc Grisot



Laurent Huynh



4 M€ DÉJÀ INVESTIS POUR NOTRE PLANÈTE DANS L'ENVIRONNEMENT

Angelor investit dans les start-ups ayant des innovations technologiques contribuant à la transition énergétique. Les thématiques abordées sont celles de l'efficacité énergétique, de la mobilité verte, des villes et bâtiments durables, du recyclage et de la réduction des déchets ou encore de la dépollution et la protection de la biodiversité.



Henry Angleys
Associé Angelor
Directeur de participations

Participations environnement déjà effectuées :

Wise Integration, Entent, Holweb / Waga Energy, Technologies& Habitats, Ouba, Inalve, Deltalys, Big Bag And Go, Vertéole.

Partners :



Patrick Aubry



Xavier de Varax



Philippe Desmarescaux



Jean-Luc Dubois



Xavier Duchamp



Romain Fontanel



Arnaud Guirouvet



Didier Pradelles



Thierry Arnaud



Noel Ryan



Pascal Verrière

4 M€ INVESTIS HISTORIQUEMENT DANS DIVERS DOMAINES :

Dans son histoire, Angelor a également investi dans les start-ups de l'entrepreneuriat social, de la «Tech», et plus généralement au début de son activité sur les entrepreneurs dont les associés voulaient encourager et développer les talents.

Participations autres :

Constant & Zoé, Lita, Ameublys, Cognik, ...

Partners :

Jacques Tassi, Louis Lagabbe, Michel Gasnier, Guillaume Mulliez, Arsène Jager, Gilles Emmanuel Bernard, Véronique Bedel.



POTAGER VERITABLE, LE JARDIN D'INTÉRIEUR POUR UNE ALIMENTATION PLUS SAINE

Potager Véritable est né de l'imagination de 2 Lyonnais : Nicolas Gehin et Chloé Verneuil. La société conçoit, fabrique et vend des potagers d'intérieur, en proposant près de 80 variétés de plantes aromatiques, minilégumes et fleurs comestibles. Ces plants sont fournis sous forme de lingots contenant les graines, les nutriments, le substrat de terreau et le liant. L'ensemble fonctionne sans intervention hormis connecter, mettre de l'eau et récolter (entre 4 semaines et 2 mois pour les premières récoltes). Ces potagers d'intérieur permettent à tous de cultiver des plantes comestibles pour une cuisine du quotidien saine et de reverdir les intérieurs et les villes, et d'améliorer la qualité de vie par le végétal. La société est aussi particulièrement attachée au Made in France, pour ses produits, son packaging, ou encore l'assemblage des différents éléments.

Le groupe Angelor est présent au capital de la société depuis 5 ans et accompagne son développement à travers une présence active au Comité Stratégique.

Deux sociétés du groupe – Angels for Food et Angels for Industrie – ont investi ensemble 300K€, lors du premier tour d'amorçage en février 2017, peu avant la clôture de son premier exercice de mise sur le marché. En juillet 2019 une troisième société du groupe Angelor, dédiée aux start-ups en forte croissance a rejoint Potager Véritable. **Ces trois actionnaires détiennent ensemble à ce jour environ 21% du capital de Véritable.**

Deux associés référents accompagnent les dirigeants dans leur stratégie de croissance grâce à leur expérience en marketing et agroalimentaire. A la demande des dirigeants de Potager Véritable, un soutien spécifique est apporté par les actionnaires du réseau Angelor sur les questions d'organisation et de gouvernance de l'entreprise. **Grâce à l'accompagnement fidèle d'Angelor, l'entreprise a atteint aujourd'hui 17 salariés et est présente dans une douzaine de pays, avec des perspectives de croissance élevées.**



Investisseur
Laurent Huynh

Dirigeants
Chloé Verneuil et Nicolas Gehin

CES START-UPS DANS LESQUELLES ANGELOR A INVESTI



Investisseur
Didier Pradeilles



Dirigeant
Charly Germain



DELTALYS, ENGAGÉE POUR DES ÉNERGIES PLUS PROPRES

Deltalys a commencé son activité commerciale en 2017, lorsque son créateur Charly Germain a développé un service clé en main de purification des gaz de décharge. Ce service, soutenu par l'inventeur du brevet exploité par la société (Laboratoires de l'INSA Lyon) et la société de soutien à l'innovation InnoEnergy, s'inscrit dans la chaîne de valeur de captage et transformation du biogaz émis en biogaz renouvelable, puis injecté dans les réseaux de gaz de ville. La technologie repose sur un média filtrant composé de matériaux recyclés mis en œuvre selon un procédé breveté. L'offre de Deltalys apporte ainsi une performance supérieure aux technologies existantes. Leurs clients sont les sociétés d'exploitation des centres d'enfouissement technique, pour lesquels Deltalys signe des contrats longue durée fondés sur des volumes de biogaz traités.

Dès le premier tour de table, Angelor est présent au capital de Deltalys via deux de ses sociétés : Angels for Industrie et Angels for GreenTech qui ont investi un montant global de 350 K€. Ces deux actionnaires détiennent ensemble à ce jour environ 18% du capital de Deltalys. **Le Comité Stratégique, auquel participe un membre des sociétés actionnaires d'Angelor est particulièrement actif auprès de l'équipe dirigeante en apportant son savoir-faire sur les marchés du biogaz, de la stratégie d'industrialisation et d'internationalisation.**

L'entreprise compte à ce jour 20 salariés, et connaît une forte croissance après avoir structuré son organisation industrielle. Elle prépare le développement de son offre de service de purification des biogaz de décharge en Europe et travaille à d'autres relais de croissance à travers une R&D soutenue sur les médias filtrants pour les adapter au traitement d'autres effluents.



DEEPLINK MEDICAL, LA PLATEFORME INFORMATIQUE QUI FACILITE LA TÉLÉ-RADIOLOGIE

Le groupe de radiologues Imadis a fondé en 2007 un service d'urgence d'analyse des images radiologiques, disponible 24h/24 et 7 jours/7. Ces radiologues ayant eu besoin d'une plateforme d'interaction pour faciliter et optimiser le parcours de soins entre eux et leurs clients distants, en respectant les obligations liées au caractère sensible de ces données : c'est ainsi que DeepLink Medical (DLM) a ainsi été fondée en 2014 avec un dirigeant expérimenté et un directeur informatique.

Angelor, par l'intermédiaire de la société d'investissement Simba Santé 2, est présent aux côtés de DeepLink Medical dès le premier tour d'amorçage en 2016, afin d'accompagner l'entreprise dans cette phase clef d'accession à son marché cible. Par son rôle actif au sein du comité stratégique, les actionnaires d'Angelor apportent une expertise sectorielle et un regard complémentaire sur le développement de la société.

A ce jour, DeepLink Medical compte environ 50 collaborateurs et offre ses services à plus de 100 établissements de santé en France. La société poursuit un chemin de croissance vigoureux sur ce marché de la télémédecine en général, et de la radiologie et l'oncologie en particulier. L'accompagnement Angelor permet aux dirigeants d'alimenter une réflexion stratégique permanente pour optimiser et adapter directions et moyens afin de répondre à la forte demande à laquelle ils font face.

Investisseur
Michel Gasnier



Dirigeant
Hugues Lajoie




JANVIER
2008
Création d'Angelor


>300
actionnaires


> 23 M€
investis


une équipe de
8
personnes

**CHIFFRES
CLÉS**



68
start-ups
financées


16
sociétés
d'investissement


> 700
emplois créés


MAI
2022
Angelor devient la
société de gestion* des
chefs d'entreprises pour
les entrepreneurs

*L'agrément société de gestion est soumis à des conditions suspensives